

L'hon. M. STEVENS: Sir Edward Davson représentait les Antilles anglaises à la dernière conférence impériale de Londres.

M. DONNELLY: Je regrette que le ministre de l'Agriculture (M. Weir) ne soit pas présent, vu que nous traitons de la vente des produits agricoles. Je sais depuis quelque temps que la vente du blé et du grain relève du ministère du Commerce, mais j'ignorais qu'il en était ainsi pour tous les produits agricoles. J'ai toujours pensé que le ministère de l'Agriculture à Ottawa s'occupait de la vente des produits agricoles, tandis que les départements provinciaux de l'Agriculture s'intéressaient à la production. Le ministre du Commerce (M. Stevens) s'est chargé de tout et nous sommes portés à demander: Quelle est la raison d'être du ministre de l'Agriculture dans les circonstances? Le ministre de l'Agriculture a lui-même déclaré que sa présence était importante. *L'Ottawa Journal* a reproduit un extrait d'un discours prononcé par le ministre à Kansas-City. La dépêche porte la date du 13 novembre, et se lit:

L'honorable Robert Weir, ministre de l'Agriculture du Canada, a déclaré samedi dernier, au cours d'un banquet donné à l'occasion de l'Exposition américaine royale de bétail et de chevaux (American Royal Livestock and Horse Show), que "l'agriculture tient une des premières places dans le projet commercial que nous élaborons".

Le ministre était au nombre des autorités agricoles de divers pays, qui ont pris la parole au banquet, et il s'est exprimé très brièvement. En félicitant les organisateurs de cette exposition, il a dit:

"Il me suffira, je crois, de vous rappeler combien il importe que je sois présent à la session du Parlement en ce moment pour vous convaincre de l'importance que j'attache à cette exposition, puisque je me permets de m'absenter toute une journée pour y assister".

Il reconnaît qu'il est important et nous sommes de son avis. Je crois que sa présence ici s'impose. Je constate, au tableau D n° 14, qu'il est question de bacon et de jambon importé de Ceylan. Il y a quelques instants j'ai parlé de la production du porc et on m'a dit que je faisais complètement erreur. J'ai en main un rapport publié dans le *Globe* de Toronto, où l'on cite les paroles prononcées par le ministre de l'Agriculture à Clinton, le 29 septembre:

Quant aux prix, le ministre a déclaré qu'il ne pouvait pas se prononcer à ce sujet. "Mais je vous ferai remarquer", ajouta-t-il, "qu'il y a deux ans je vendais mes porcs; aujourd'hui j'en achète".

Comment faut-il interpréter ces paroles? Cela veut simplement dire, si je comprends bien le ministre, que le prix des porcs s'améliorera et que le ministre se lance dans l'éle-

vage du porc, et qu'il conseille aux cultivateurs de faire la même chose. Tous les fermiers présents à cette réunion ont interprété ainsi les paroles du ministre. Il conseillait aux cultivateurs de se livrer à la production du porc. Mais ce n'est pas la seule déclaration qu'il a faite. Il en a fait d'autres et j'ai en main une coupure du *Citizen* d'Ottawa du 16 septembre 1932, où on lui attribue les paroles suivantes:

"Le gouvernement britannique s'est définitivement engagé à poursuivre une politique de restriction dans le but de relever le prix du bacon dans le Royaume-Uni", a déclaré M. Weir aujourd'hui. "S'il peut tenir cet engagement le prix du bacon devrait être plus élevé en Grande-Bretagne avant un an. Si nos fermiers veulent profiter de cette hausse des prix, ils devront prendre les mesures nécessaires dès maintenant car il faut dix mois pour produire un porc. On ne saurait trop recommander aux cultivateurs d'élever la sorte de porcs qui produit le bacon de premier choix. Les porcs de qualité inférieure, qui ne peuvent être exportés, auront toujours une tendance à déprimer notre marché".

Nous développerons davantage la pratique inaugurée il y a un an en vue d'aider les cultivateurs. Par ce moyen nous leur fournissons des truies, provenant des verrats de première qualité, aux prix qu'elles rapporteraient à l'abattoir. Le Gouvernement paie la moitié des frais de transport, et le salaire des experts qui choisissent les truies aux abattoirs et les autres dépenses. Ainsi les fermiers peuvent se procurer des truies de bonne race à un prix guère plus élevé que celui qu'ils obtiennent de leurs truies de qualité inférieure.

Ces déclarations bien précises ont été faites par le ministre de l'Agriculture et toute personne qui comprend l'anglais ne saurait trouver autre chose dans ces paroles qu'une recommandation de se livrer de nouveau à l'élevage des porcs. Je ne comprends pas pour quelle raison il a déclaré, comme on le rapporte à la page 1221 (v.a.) des *Débats*:

Je n'ai jamais, soit avant ou depuis la conférence, préconisé une campagne en vue d'augmenter la production des porcs, que le prix ait été de 2 cents ou tout autre.

Ces déclarations se contredisent l'une l'autre, et je laisse le comité juge de ces paroles.

(L'article 8 est adopté.)

Sur l'article 9:

Le gouvernement de Sa Majesté au Canada invitera le Parlement à adopter la législation nécessaire pour remplacer les droits de douane présentement imposés sur les marchandises désignées au tableau E par les droits indiqués audit tableau. Toutefois, rien dans le présent article n'empêchera le gouvernement de Sa Majesté au Canada d'abaisser les droits désignés audit tableau tant que la marge de préférence britannique indiquée audit tableau sera maintenue, ou de relever les droits du tarif intermédiaire ou du tarif général indiqués audit tableau.